

MESURES ORGANISATIONNELLES ET SANITAIRES POUR L'ACCUEIL DE FORMATIONS EN NOS LOCAUX

Mesures prises par FARAL



Prise de la température des participants et désinfection obligatoire des mains à l'arrivée dans nos locaux



Mise à disposition des participants de gel hydroalcoolique et de lingettes désinfectantes



Configuration de la salle permettant un espace de 4 m² minimum par personne pour garantir une distanciation physique d'au moins 1 mètre (le nombre de participants est limité à 6 personnes maximum)



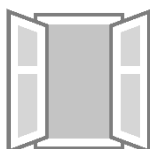
Rappel des règles sanitaires aux participants en début d'intervention



Pédagogie réduisant au minimum les déplacements et respectant au maximum la distanciation physique entre chaque personne (port obligatoire du masque dans le cas contraire)



Lavage et/ou désinfection des mains de l'intervenant avant chaque distribution de supports, documents ou autres matériels (réduits au minimum)



Aération de la salle pendant 15 mn au moins toutes les 2 heures (c'est-à-dire à chaque pause)



Organisation des temps de pause et du déjeuner permettant l'application des gestes barrières et le respect de la distanciation physique (repas pris dans la salle ou en extérieur au Parc de la Tête d'Or à côté des locaux)



Feuille de présence fixée sur une table pour éviter sa circulation et signée une fois par jour avant une pause pour permettre un lavage des mains juste après



Hall d'accueil



Salle de formation



Lieu de pause

Engagements des participants



Ne pas se présenter en cas de doute sur son état de santé



Venir avec son propre matériel : masques, gourde ou bouteille d'eau individuelle, stylo, papier pour prise de note...



Respecter les gestes barrière, la distanciation physique et toutes les autres consignes sanitaires en vigueur (circulation, pauses...)



Respecter le port du masque lorsque celui-ci est demandé



Ne pas partager ni se prêter de matériel ou de documents entre participants